

ABONNEMENTS:

Loire et Départements limitrophes
Six Mois..... 2 fr. 50
UN AN..... 5 — »
Autres Départements ;
Six Mois..... 3 fr. »
UN AN..... 6 — »

LE RÉVEIL ROANNAIS

POLITIQUE HEBDOMADAIRE
ORGANE RADICAL - SOCIALISTE DE LA RÉGION FORÉZIENNE

Désigné pour la Publication légale des Annonces Judiciaires et des Actes de Société de l'Arrondissement de Roanne.

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA REDACTION & L'ADMINISTRATION

S'ADRESSER AUX

BUREAUX DU JOURNAL
Rue Ste-Elisabeth, 70 — (Maison Bonnevey)
ROANNE

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS:

ANNONCES, la ligne... 25 cent.
RÉCLAMES — 30 —

Elles sont reçues :

à ROANNE, aux Bureaux du Journal ;
à LYON, agence Fournier, 14, r. Confort ;
à PARIS, aux Agences de Publicité.

23 Floral an 97.

UN REVENANT !

Il s'agit de M. Jules Ferry. Vraiment cet homme ne doute de rien. Après le Tonkin — cette expédition désastreuse qui nous a coûté déjà tant de jeunes et vaillants hommes, tant de millions, et pour laquelle il nous reste encore tant de sacrifices à faire en échange de profits aussi lointains que problématiques — après toutes les fautes commises par le cabinet Ferry durant ses deux années de gouvernement et sa chute piteuse, on devait croire et il était permis d'espérer que le grand chef de l'Opportunisme n'oserait plus jamais relever la tête et se tiendrait prudemment dans l'ombre.

C'était mal connaître le tempérament ambitieux de M. Jules Ferry.

Le député des Vosges que l'on considérait comme englouti définitivement dans l'océan politique vient de repaître à la surface. Il ne lui a pas suffi d'inspirer et de diriger dans la coulisse le cabinet Tirard ; il a voulu reprendre au su et au vu de tous son ancienne place et reconquérir son autorité d'autrefois.

Revenant à la vie politique, M. Ferry avait besoin d'un organe : il a acheté l'*Estafette*. Et le premier article de son journal est un cri de guerre poussé contre nous les républicains avancés, dont il parle en nous désignant comme : « Une école politique qui poursuit, sous le nom de radicalisme, la destruction systématique de toutes les forces qui permettent à un gouvernement de se défendre. »

S'il n'est pas empreint du plus pur républicanisme, ce langage a du moins le mérite de la clarté. Le péril est à gauche, les radicaux sont les ennemis — ennemis dangereux et irréconciliables qu'il faut à tout prix faire disparaître.

Voilà ce qu'affirme M. Jules Ferry. Reste à savoir si le pays partage l'avis de l'ex-président du Conseil des Ministres, du concurrent malheureux de M. Carnot à la présidence de la République. Pour nous, nous ne le croyons guère.

Pendant les deux années qu'ils ont passées à la tête de notre gouvernement, M. Jules Ferry et ses amis ont donné la mesure de ce qu'ils étaient capables de faire : ils n'ont su que semer une coupable et profonde division dans le camp des républicains, supprimer une partie des libertés si péniblement acquises avant leur arrivée au pouvoir et lancer la France dans une série d'expéditions aventureuses au travers de contrées terribles que le sang français arrose sans pouvoir les fertiliser.

Et si, à l'heure actuelle, le pays éprouve une lassitude profonde — conséquence de ses nombreuses et amères déceptions — qui permet aux ennemis de la République de regagner du terrain, n'est-ce pas à la maison Ferry et Cie qu'on le doit ?

Ce n'est pas sans une grande tristesse que voyant aujourd'hui les menées nouvelles de M. Jules Ferry, et comprenant tout ce que peut avoir de dangereux pour la République le but que poursuit cet homme, nous venons dénoncer son indigne manœuvre. Mais quoiqu'il nous en puisse coûter de dévoiler la trahison d'un républicain nous avons le devoir de mettre nos amis en garde contre un péril réel et ce devoir nous le remplissons.

Nous sommes convaincus que loin de nuire à la République c'est le radicalisme qui la fera sortir triomphante de l'épreuve qu'elle traverse en ce moment et qui lui fera rem-

porter sur ses épaules une victoire complète et définitive.

La politique du *statu quo* a fait son temps.

Lasse de ses souffrances — que les opportunistes ont laissées sans remèdes et sans adoucissements malgré toutes leurs promesses — la classe pauvre commence à s'agiter. Elle élève la voix pour faire entendre ses réclamations, pour exposer ses revendications : peu à peu le flot populaire monte et si l'on n'y tient la main à temps le torrent rompra bientôt ses digues.

Sans doute on ne pourra faire droit à toutes les demandes : mais il en est parmi elles beaucoup de raisonnables et susceptibles de recevoir une complète satisfaction.

La réglementation du salariat, la limitation des heures de travail, la création d'asiles et de caisses de retraites — voilà autant de réformes vivement désirées, bien souvent promises et vainement attendues depuis nombre d'années.

L'heure est venue d'y procéder. L'heure est venue aussi d'apporter dans notre organisation politique et économique toute une série de modifications qui s'imposent dans un pays vraiment démocratique.

On voit — par l'attitude et le langage de son chef, M. Ferry — que l'opportunisme n'est rien moins que disposé à accomplir ce travail nécessaire dont il semble au contraire tout prêt à entraver l'exécution.

Une fois pour toutes, la France veut marcher sérieusement en avant dans la voie du progrès : lui conseiller le recul et faire des avances à ses pires ennemis ne peut être que le fait d'un traître ou d'un fou, ou tout au moins d'un homme dont les visées ambitieuses, l'orgueil indomptable et la soif insatiable du pouvoir jointe au regret d'un échec bien nuisible ont faussé le jugement et oblitéré le sens politique.

C'est là le cas de M. Ferry dont la conduite a été sévèrement jugée cette semaine par tous les organes des différentes fractions du parti républicain avancé.

Les récents articles de l'*Estafette* auront porté à l'opportunisme le coup mortel. Nous ne pouvons que nous en féliciter : car franchement, il n'est pas trop tôt que ces hommes néfastes quittent au Parlement les places qu'ils ont si mal occupées et déposent un pouvoir dont ils n'ont su se servir que pour satisfaire leurs ambitions personnelles et sau-

garder leurs intérêts pécuniaires — auxquels ils n'ont pas rougi de sacrifier abominablement l'intérêt suprême de la République.

La Semaine Politique

Les Fêtes du Centenaire — L'attentat contre M. Carnot. — L'Exposition.

Les fêtes du Centenaire que l'on avait organisées pour dimanche dernier, ont été aussi brillantes que l'on était en droit de l'espérer. Sur tous les pas de notre sol de France la commémoration du cinq Mai 1789 a été célébrée avec joie et enthousiasme. Tous les républicains sincères ont voulu se rappeler au milieu de ces réjouissances sans nombre qu'en fêtant l'ouverture des Etats-Généraux on ne fêtait pas ni l'idéal restreint de quelques royalistes constitutionnels qui avaient demandé la Convocation du Tiers Etat ni la trompeuse bonne volonté d'un roi Louis XVI qui paraissait vouloir consulter les desirs et les aspirations de la Nation, mais au contraire le commencement de l'émancipation du Peuple, l'aurore d'une ère politique et sociale nouvelle qui promettait à la France une constitution démocratique plus appropriée à ses besoins.

Il est bien certain que cette Commémoration du cinq mai 1789 n'est pas la même pour les républicains et pour les réactionnaires qui entendent la fêter aussi.

A ce moment-là on ne parlait pas encore ni de République ni de républicains et le plus grand nombre des députés qui composaient les Etats-Généraux avaient tout simplement pour but de faire d'une monarchie absolue une monarchie constitutionnelle. Comme nous fêtons nous républicains en cette date du cinq mai les premiers pas faits sur la route de l'humanité, vers la Révolution qui s'annonce puissante, les réactionnaires peuvent très bien fêter de leur côté l'ouverture des Etats-Généraux que le roi avait convoqués et qu'il croyait pouvoir diriger. On pourrait avec plaisir et avec intérêt discuter longuement à ce sujet. Mais en tous les cas quelques réactionnaires peuvent bien se recommander du cinq mai 1789, ils blasphèment assez haut contre toute la Révolution, contre la République, contre 93, contre la terreur. Ils ne pardonneront pas à nos pères d'avoir voulu détruire la royauté en tranchant la tête au roi parjure et traître. Ils n'oublieront pas le 10 août, le 21 septembre et le 21 janvier et c'est ce qui toujours les fera combattre et calomnier avec haine et avec rage la Révolution et ses grandes œuvres.

Nous n'approuverons pas évidemment toutes les fautes et toutes les erreurs de 1793, de la terreur qui s'imposait et qui était inévitable. Mais nous savons reconnaître que si la terreur était regrettable, elle était avant tout un moyen de défense nationale et non pas un système de gouvernement. Que nos pères auraient-ils fait sans l'énergie et l'audace que leur reprochent toujours les réactionnaires ? Alors que Lyon se révoltait contre Paris ; que Toulon appelait les anglais ; que les autrichiens, les prussiens, les anglais, les armées étrangères enfin marchaient sur le sol de France qu'elles voulaient envahir ; que la Normandie, la Bretagne, la Vendée se soulevaient contre la Révolution, il fallait bien en effet au cœur de la France une volonté de fer qui pouvait commettre des erreurs mais qui en retour ne pouvait avoir qu'un but noble et généreux.

La France républicaine a compris tout cela et a fêté avec enthousiasme les fêtes du Centenaire. Toutes les grandes villes de France ont eu à cœur de se distinguer en ce jour de commémoration solennelle, et si Paris a été brillant et merveilleux, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Lille et nombre d'autres grandes et petites villes, ont su avec éclat célébrer le Centenaire du Cinq Mai 1789.

Le Centenaire n'a pas été fêté seulement en France. Toutes les villes étrangères qui comptent dans leur sein quelques français au cœur généreux ont voulu avec honneur s'associer aux fêtes nationales de la Patrie française.

Cette semaine on a beaucoup parlé de l'attentat dont M. Carnot a été l'objet. Cet incident qui avait pris d'abord des proportions considérables a été ensuite jugé sans grande importance.

Dimanche matin, en se rendant aux fêtes du Centenaire, M. le Président de la République qui se trouvait dans un landau fermé, s'est vu tirer un coup de revolver par un individu inconnu que la foule aurait échappé sans l'aide de quelques gardiens de la paix. Cet homme aussitôt arrêté a reconnu qu'il se nommait Perrin et a déclaré que depuis deux jours seulement il était à Paris où il ne connaissait personne. Perrin aurait voulu attirer sur lui l'attention publique afin d'obtenir une satisfaction qu'il juge légitime. Il aurait en outre chargé son revolver avec des cartouches ne contenant que de la poudre. Avant tout l'on croit et l'on est presque certain que Perrin est un maniaque, un monomane, un détraqué, enfin un fou que la politique ne compte pas au nombre de ses fidèles. Bientôt on ne parlera plus de lui et l'incident que son acte de folie a provoqué ne deviendra pas un fait historique, comme il aurait pu le devenir si, accompli en ce jour mémorable, il avait eu pour auteur un lieu d'un fou, un criminel ou un politicien fanatisé.

L'Exposition a été ouverte en grande pompe lundi dernier. Cette ouverture

de l'Exposition a été une fête des mieux réussies. Beau temps, foule énorme entrain général et, sur le visage des deux millions de Français massés dans les encintes du Champ de Mars et sur les grandes voies de la ville, on a vu s'épanouir un même sentiment de fierté nationale.

Dès maintenant le triomphe de l'Exposition universelle est assuré. Les habitants du monde entier peuvent aller à Paris admirer les œuvres merveilleuses de l'art français, du génie humain, de la science moderne. La cérémonie d'ouverture a été imposante. Deux discours seulement ont été prononcés : le premier par M. Tirard, comme président de l'Exposition, et le second par M. Carnot.

Dans le discours du Président du Conseil nous avons remarqué notamment ce passage :

« La France est libre, elle entend rester libre et ne subir la tyrannie de personne, pas même celle qui pourrait naître de l'abus des libertés si largement octroyées par la République ; mais, quelque soucieux qu'elle prenne de ces graves intérêts, la France conserve les qualités essentielles de sa race, elle est toujours ce que l'ont faite ses ancêtres : la grande nation honnête et laborieuse ! Sa passion dominante est toujours la gasson du travail ; elle y consacre son intelligence, sa science, son génie souple et fécond, son humeur joyeuse et franche, ses immenses ressources, en un mot le meilleur de ses forces, dont elle ne distrairait que ce qui est nécessaire à la défense du pays, et c'est ainsi que, malgré l'intensité de la crise économique qui, depuis plusieurs années pèse sur le monde entier, elle a pu entretenir tant de richesses artistiques, agricoles et industrielles dans le superbe domaine que nous inaugurons aujourd'hui. »

Et dans le discours du Président de la République nous avons lu avec attention les lignes que nous reproduisons ici :

Je le répète avec fierté : la France poursuit dans le calme et dans la paix son œuvre de progrès, et le siècle laborieux qui s'achève laissera dans son histoire une trace lumineuse.

Quel chemin parcouru, Messieurs, depuis que François de Neuchâteau installait, en 1798, cent dix exposants dans le temple de l'Industrie !

Quel admirable essor a pris l'activité humaine affranchie de toutes les entraves du passé ; Quel développement de la richesse publique sous l'influence du travail émancipé, du commerce libéré, des douanes intérieures supprimées !

Au point de vue social, on peut traduire le progrès par cette éloquent formule : la vie humaine accrue, la mortalité abaissée.

Dans l'atmosphère fortifiante de la liberté, l'esprit humain retrouve son initiative, la science prend son essor, la vapeur et l'électricité transforment le monde.

Un siècle qui a vu de pareils miracles devait être célébré.

On ne saurait mieux le faire que par cet admirable concours des peuples, qui, venus de toutes les parties du monde, se donnent rendez-vous pour rassembler les merveilles de l'industrie et les splendeurs de l'art de notre époque.

C'est dans ces fêtes grandioses du travail que les nations peuvent se rapprocher et se comprendre, et que doivent naître les sentiments d'estime et de sympathie qui ne manqueront pas d'influer heureusement sur les destinées du monde en avançant l'heure où les ressources des peuples et le produit de leur travail ne seront plus consacrés qu'aux œuvres de la paix.

Aussi, Messieurs, l'appel de la France a été entendu et le concours spontané et indépendant de peuples eux-mêmes ont voulu apporter à cette manifestation de fraternité internationale vient encore ajouter à la grandeur morale de cette fête.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'Exposition et la Presse étrangère

Un article du *Neues Wiener Tagblatt* dit : La France s'est retrouvée elle-même au Champ de Mars ; cette France, on est obligé à présent de la reconnaître à Paris, n'a aucun ennemi, n'a pas besoin d'une guerre de revanche, ni de la reprise de l'Alsace-Lorraine ; elle n'a qu'à transporter sur le terrain poli-

tique ses qualités économiques, industrielles et artistiques pour s'assurer jusqu'à l'avenir le plus éloigné une place honorable parmi les nations européennes.

La Corse et la France

Le conseil général de la Corse, dans sa séance de lundi dernier, a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« Considérant que, le 30 novembre 1789, l'Assemblée constituante, sur la proposition du député Saliceti, reconnut la Corse comme partie intégrante de la France.

« Que sollicitée par Mirabeau, cette assemblée, voulant donner à la décision prise toute sa portée, conféra les droits de citoyens français aux Corses mêmes qui s'étaient expatriés à la suite de nos guerres et leur ouvrit les portes de la patrie.

« Le conseil général de la Corse, s'inspirant de tous ces souvenirs, affirme, à l'occasion des fêtes du Centenaire, le profond dévouement de la Corse à la France ».

La Tour Eiffel

Les ouvriers de la tour Eiffel ont offert mardi dernier au Président de la République une réduction de la tour en acier l'uni.

M. Carnot leur a promis d'assister à l'inauguration officielle de la tour qui est fixée au 15 mai, sans préjudice des visites qu'il compte faire d'ici là à l'Exposition.

Mouvement préfectoral et judiciaire

Un mouvement préfectoral très important paraîtra très prochainement : il aura pour corollaire un mouvement dans le personnel des finances.

Un important mouvement judiciaire est également en préparation.

Le mouvement préfectoral pourvoiera au remplacement de M. Fribach dans le Puy-de-Dôme, et le mouvement judiciaire à celui de M. Bloch, décédé, procureur de la République à Lyon.

Les impôts indirects en avril

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois d'avril 1889.

Les résultats accusent une plus value de 2,350,000 francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et, une augmentation de 5,095,000 francs sur le mois d'avril 1888.

Le successeur de M. Richaud

Le successeur de M. Richaud comme gouverneur de l'Indo-Chine sera désigné vers la fin de la semaine.

C'est probablement M. Piquet, gouverneur de l'Inde qui sera désigné.

Les candidatures de M. Harmand, du général Borgnis-Desbordes et de M. Dislere, qui avaient été mises en avant ont été successivement retirées.

Les entrées à l'Exposition

Le nombre des tickets recueillis pendant la journée de lundi aux guichets de l'Exposition a été de 333,884, soit, à raison, de trois tickets, 111,295 entrées.

Le chiffre des entrées effectuées à l'aide d'invitation, cartes permanentes, jetons de service, etc., n'a pu être établi encore.

Le Tonkinois sifflé

S'il est un homme qui devrait avoir la pudeur de se taire en présence du péril boulangiste, c'est bien M. Jules Ferry. Qui a, en effet, déconsidéré le plus le gouvernement républicain auprès des électeurs, si ce n'est le Tonkinois.

Et pourtant M. Jules Ferry ne cesse de s'afficher, de faire à chaque instant des discours politiques. On croirait qu'il serait, pour le malheur de la France et de la République, à la veille de reprendre le pouvoir.

M. Jules Ferry est allé dimanche dernier à Saint-Dié faire une conférence anti-boulangiste, dans laquelle il a attaqué avec la dernière violence le parti radical et fait l'apologie de sa politique. Deux cents électeurs tristes sur le volet avaient été convoqués à cette réunion essentiellement privée.

Et bien en a pris à M. Jules Ferry de ne satisfaire son besoin de réclame politique qu'en réunion privée.

Les électeurs de Saint-Dié ont hué le Tonkinois lorsqu'il s'est rendu à la réunion. Lorsqu'il en est sorti une bagarre s'est produite. L'ex-ministre a été outrageusement sifflé et il n'a échappé à cette ovation à rebours qu'en s'enfuyant en voiture et au triple galop.

Mort d'un Ministre russe.

Un des hommes les plus considérables de la Russie, le comte Tolstoï, ministre de l'Intérieur depuis l'avènement d'Alexandre III, est mort lundi, à St-Petersbourg, à l'âge de soixante-dix ans.

Dans sa longue carrière politique, il s'était continuellement efforcé d'écartier l'élément étranger, et en particulier l'élément allemand qui cherchait à faire prévaloir son influence dans les affaires intérieures de l'empire. Il avait également combattu le nihilisme dont il était arrivé à paralyser en partie la propagande.

Il était parent des deux écrivains qui portent son nom : le comte Léon de Tolstoï et le comte Alexis Tolstoï.

Carnot et Mac-Mahon

Dès qu'il a connu l'attentat dont le président de la République avait été l'objet, le maréchal de Mac-Mahon s'est empressé de venir en personne s'inscrire à l'Elysée. M. Carnot très touché de cette démarche, a aussitôt envoyé un de ses officiers d'ordonnance remercier le maréchal.

A l'Académie

Mardi, à l'Académie française, M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, a donné lecture de deux notes qu'il a reçues, l'une le 4 mai, l'autre le 6, signées toutes deux l'anonyme du 24 avril. A chacune de ces notes était joint un billet de 1,000 francs, que le donateur consacrait de nouveau à chacun des deux concours Montyon.

« Maintenant, dit le généreux inconnu à la fin de sa dernière note, j'ai atteint le maximum de ce que je pouvais faire sous la vive admiration que M. de Montyon m'a inspirée ; ma fortune ne me permet pas d'aller au delà. »

Après avoir déclaré qu'elle s'efforcera de répondre aux intentions de ce donateur anonyme, l'Académie s'est occupée du concours Jules Favre. Le prix a été décerné à Mme Marie Dronsart, pour un ouvrage intitulé : *Portraits d'outre-Manche*.

DE BRIC & DE BROC

La médecine des animaux.

Si les animaux n'ont pas de médecins, ils ont du moins leur médecine que la nature leur a indiquée.

Les animaux ayant la fièvre se mettent à la diète, gardent le repos, recherchent l'obscurité et les endroits frais, boivent de l'eau et vont même jusqu'à se plonger dans l'eau.

Les animaux se débarrassent de leurs parasites au moyen de la pousière, de la boue, de la terre glaise, etc. L'hirondelle jette par dessus bord un petit couvert de vermine pour protéger les autres petits.

Quand un chien a perdu l'appétit, il mange du chiendent qui agit comme vomitif et comme purgatif. Le chat mange également de l'herbe. Les moutons et les vaches malades recherchent certaines herbes.

Les chiens constipés ingèrent avec avidité les corps gras : huile, beurre, jusqu'à ce qu'ils soient purgés. Il en est de même des chevaux.

Un animal atteint de rhumatisme chronique se tient constamment au soleil.

Les fourmis guerrières ont de ambulances organisées. L'atellé ayant coupé les antennes d'une fourmi, d'autres fourmis arrivent et recouvrent les blessures d'un liquide transparent qu'elles tirent de leur bouche.

Le chimpanzé blessé arrête le sang en appliquant la main sur la plaie ou en le pensant avec des feuilles et du gazon. Un animal blessé, ayant un membre pendante, achève l'amputation avec ses dents.

On dit souvent dans la conversation familière c'est pour des prunes ou ça ne sera pas pour des prunes.

Cette locution proverbiale remonte à la reine Claude. On sait qu'elle assista à la première Croisade d'où elle rapporta une fièvre jaune dont elle ne guérit jamais, et les prunes délicieuses dont elle fut la marraine.

Ces arbres exotiques, plantés dans un jardin du palais des Tournelles, produisirent des fruits si savoureux, qu'ils étaient souvent volés la nuit par les étudiants. Un de ces amateurs des reines-claude, pris en flagrant délit, fut déshonoré au Châtelet, condamné et pendu.

A quelque temps de là, un truand vola les diamants de la couronne. Sa chance ne fut pas meilleure que celle du premier ; mais, arrivé au pied du gibet, il dit avec une certaine fatuité :

« Au moins, moi, si je suis pendu, ce n'est pas pour des prunes. »

Il y a une quinzaine de jours, un nommé Choquard, se disant garçon boucher, fut arrêté à 5 heures du matin, à Paris, au square de la Trinité, où il avait passé la nuit sur un banc, étant sans domicile et sans moyens d'existence, il fut retenu comme vagabond. Interrogé, il répondit qu'il était de Montbrison, où habitent ses parents.

Vite, on écrivit au maire pour être fixé sur l'identité de ce malheureux. Voici la réponse de ce magistrat municipal :

« Monsieur le commissaire de police : Le nommé Choquard (Emile-Joseph) est né, en effet, dans notre commune. Il est âgé de 27 ans. Ses parents sont cultivateurs. Pour ce qui est de son identité j'en ai pas pu me procurer. Est-il ébéniste ou maîre ! »

Il paraît que le Dik ta (Etats-Unis) est sous le coup d'une invasion d'un nouveau genre, faite d'un nombre suffisant de chats.

ous à la République radicale-socia- etc...

ieu de : « Il appartenait à l'en-
 é du petit commerce, à l'homme des
 gations » etc.... il faut lire : « Il
 enait à l'ennemi juré du petit
 rcé, à l'homme des coopératives

www.elsevier.com/locate/jmb

eurs avaient apporté aux Promena-
e boîte de secours qui leur a per-
anser les blessés et de leur donner

ix ! Quel esprit !
nous ne pouvons mettre en paral-
banquet d'un homme assisté de
s valets et le banquet d'un parti

100

deux personnes sont seulement
de vagabondage. Il est quelquefois
se rappeler qu'il n'est pas toujours
d'être sans pain, sans travail et
i. Cela dit sans intention d'innocen-

s dans la rue des charpentiers. Il
que les complices de Laprote sont
ux et ne tarderont pas à être ar-
arrestation dont notre police peut

pagnes qui doivent être enchantées. Depuis de longs mois Laporte et ses complices volaient dans les environs, tous les lapins, dindes, poules, etc., etc., dont ils pouvaient s'emparer et qu'ils vendaient ensuite à des vilis prix pour se livrer à la débauche et au vice.

Théâtre du faubourg Mulsant. — La Société dramatique du faubourg Mulsant nous a donné dimanche dernier une nouvelle représentation du grand drame que l'on applaudit toujours et qui s'appelle les *Deux Orphelins*.

Nos jeunes artistes ont en là un nouveau succès et l'occasion de montrer encore une fois toute leur bonne volonté.

M. Marchal n'a mérité que des applaudissements dans le rôle de Pierre.

M. Monterot qui remplissait celui de Jacques a montré que pour un débutant il n'en était pas moins apte à remplir les plus grands rôles.

Mesdames Dufour, Balmont et toutes nos jeunes et gentilles actrices dont les noms nous échappent, ont mérité aussi les applaudissements qu'on ne leur a pas épargnés.

La Société dramatique va prendre maintenant quelques jours de repos. Bientôt elle nous donnera une représentation de *La Fille du Paysan*.

Société de Natation et de Sauvetage. — Cette intéressante Société donnera aujourd'hui samedi à 8 heures du soir dans la salle de Venise un grand concert dont nous publions le programme.

Le produit de ce concert est destiné à l'acquisition de nouveaux bateaux qui sont nécessaires à la Société pour compléter son matériel de sauvetage. Le public, nous en sommes certains, tiendra à profiter de cette occasion qui lui est offerte de donner à nos sauveteurs une marque nouvelle de sympathie et de participer au succès d'une œuvre éminemment utile et recommandable.

Ce concert est organisé avec le bienveillant concours de l'*Avenir Musical*, sous la direction de M. Laget, de MM. Dumas, Barriquant et M^{me} Barriquant, ex-premiers rôles du Théâtre du Faubourg Mulsant.

PROGRAMME

Première partie. — 1^o Le Mont-Valérien, allégo militaire, Bléger, par l'*Avenir Musical*.
2^o A Mouvement d'ensemble à l'épée, par 8 élèves de la Société. B Assaut d'armes, par MM. Couill et X... (maîtres d'armes).

3^o La Juive, romance Aubert, par M. Monnet.

4^o La première à gauche, la seconde à droite, chansonnette, par M. R.

5^o Jeux de boxe, par MM. Garde et Cartals.

6^o La Mandoline, tyrolienne, par M. Pérard.

7^o La Matelotte, danse de caractère, par M. Démurger.

8^o Le dernier Marin du Vengeur, Villers, monologue patriotique, par M. G. D.

9^o Jeux de canne, par MM. B. et C.

10^o La Fête du 22 novembre, marche, Bléger, par l'*Avenir Musical*.

Deuxième partie. — 1^o Le Sommeil de Diane, fantaisie, Bléger, par l'*Avenir Musical*.

2^o Ce Soir de Poireau, vaudeville en un acte.

Distribution : Poireau, M. Dumas, Gasparin, M. Barriquant ; Trime, M^{me} Barriquant.

3^o La Cosaque russe, danse de caractère, par MM. D. B. M. C.

4^o Le Gommeux, tyrolienne, par M^{me} Barriquant.

5^o Oreste et Pylade, duo comique, par MM. D. G. et C. G.

6^o Le Général Daumesnil, chanson comique, par M. Barriquant.

7^o Jeux de ballon, par MM. Roche et Garde.

8^o Les Va-nu-pieds de l'an II, marche patriotique, par M. Barriquant.

9^o Assaut d'armes, par MM. Raccœur et Ganchet, maîtres d'armes.

10^o Le Refrain des Montagnards, par l'*Avenir Musical*.

Prix des places : parterre et entourages, 60 centimes ; les deux galeries, 40 centimes.

Concert de la Société Philharmonique

Nous n'étonnerons personne assurément en affirmant que le concert donné jeudi par la Société Philharmonique a été de beaucoup le plus brillant et le mieux réussi de tous ceux auxquels nous avons été conviés jusqu'ici. Il est vrai que la présence de M^{lle} Ellès en rehaussait singulièrement l'éclat.

Il y a bien longtemps que nous n'avions eu à Roanne la bonne fortune d'entendre une artiste d'une semblable valeur.

M^{lle} Ellès a égrené jeudi sur notre scène — pour le plus grand plaisir de ses nombreux auditeurs — toutes les perles d'une voix charmante — et l'écrin est richement garni, comme nous avons pu nous en apercevoir.

Impossible de chanter avec plus d'art et de goût, avec un plus exquis sentiment des nuances et de vocaliser avec plus de facilité et de pureté. Les difficultés musicales n'existent pas pour M^{lle} Ellès qui s'en fait un jeu : l'émission de la note, le timbre, le style tout est irréprochable, tout est parfait vraiment.

Douée d'un organe d'une rare beauté, M^{lle} Ellès qui est de plus une jolie femme dans toute l'acception du terme nous semble destinée au plus brillant avenir et appelée à compter chacune des étapes de sa carrière par un nouveau succès.

Après chacun de ses morceaux, M^{lle} Ellès a été l'objet d'ovations enthousiastes ; et de la meilleure grâce du monde elle a consenti à chanter un quatrième morceau que le public lui demandait avec la plus flatteuse insistance.

Nous sommes bien certain d'exprimer l'avis général en affirmant que personne n'a regretté jeudi l'absence de M^{lle} Tanézy que sa charmante camarade a, à notre humble avis, avantageusement remplacée.

M^{lle} Ellès était venue de Lyon accompagnée de M. Schoch le comique fin et distingué, que nous connaissons déjà à Roanne et que nous avons revu et applaudi jeudi avec un vif plaisir.

Le duo concertant et les variations pour piano et violon exécutés par M. Romecenne et MM. Chassain et Verrière constituaient deux des plus intéressants

numéros du programme : il y a bien longtemps déjà que nous n'avions entendu chanter le violon de M. Romecenne et nous regrettons vivement de ne pas goûter ce plaisir plus souvent. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire du sympathique chef de la Société Philharmonique.

L'air du *Bal masqué* chanté par M. Gouly et le double quatuor pour voix d'hommes ont obtenu un succès mérité.

M. Joillon a très spirituellement dit le *Curé de Cuchignan* un petit chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet.

Nous avons constaté avec plaisir jeudi que, depuis quelque temps, la Société Philharmonique a fait de très sérieux progrès. Elle a surtout acquis indépendamment de la science musicale qu'elle possède aujourd'hui à un degré beaucoup plus élevé qu'autrefois un sentiment artistique qui lui assure dans l'avenir une série de nouveaux et brillants succès.

La Société Philharmonique a exécuté jeudi ses différents morceaux et plus particulièrement l'ouverture de *Don Pasquale* avec une maestria superbe et une remarquable virtuosité.

L'Asile des Vieillards et des Invalides du Travail

Mercredi soir, la Commission municipale pour la création d'un Asile de vieillards et des Invalides du Travail, s'est réunie dans le cabinet de M. le Maire.

Il s'agissait de donner suite à ce projet qui a été adopté par le Conseil et d'examiner les voies et moyens.

Nous reviendrons très longuement sur ce sujet qui intéresse vivement la classe ouvrière.

Pour le moment nous nous contentons de donner la reproduction des lettres que M. le Maire a reçues de ses collègues des différentes villes ou des établissements de ce genre sont créés ou sont en voie de fondation.

Nos lecteurs pourront nous communiquer leurs impressions et leurs observations que la Municipalité pourra mettre à profit.

On verra par quelques unes de ces lettres que de riches donateurs ont contribué à la fondation de ces établissements.

Esperons qu'à Roanne, l'exemple de ces bienfaiteurs des pauvres et des travailleurs sera suivi par quelques vaillants imitateurs.

Voici d'abord la lettre de M. le Maire de Montluçon :

Montluçon, le 18 décembre 1888.

Monsieur le Maire et cher Collègue, J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants, en réponse à votre lettre datée du 13 décembre.

L'hospice de Comtais est destiné aux vieillards des deux sexes, et fonctionne depuis le 1^{er} mai dernier. Il compte douze pensionnaires et en contiendra un plus grand nombre dans un avenir prochain.

Il a été construit par la ville au moyen d'un don de 300,000 fr. fait par M^{me} de Comtais, sur cette somme, les frais de construction et aménagement se sont élevés à 253,500 francs.

L'administration est purement civile.

Une autre bienfaitrice, M^{me} Barathon, vient de faire à la ville un don d'au moins 400,000 fr. qui nous permettra de donner toute l'extension possible à cette établissement hospitalier.

La dépense annuelle est en ce moment, de 9,500 francs, et ne tardera pas, pour les motifs ci-dessus, à devenir plus considérable.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Maire, BASSOT, adjoint.

Voici maintenant la lettre du maire du Creusot :

Creusot, le 29 décembre 1888.

Monsieur et cher Collègue, En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que l'asile de vieillards fondé au Creusot, est un établissement privé, fondé par la famille Schneider, et à la création duquel la Ville et l'Etat n'ont encouru pour aucune part.

L'asile est administré par une Commission, et a un économe pour diriger les détails. Il reçoit 60 vieillards, 30 hommes et 30 femmes.

Veuillez agréer, monsieur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Pour le Maire, BASSOT, adjoint.

Dimanche prochain nous donnerons quelques autres lettres.

M. le Maire de Roanne a reçu la circulaire suivante :

Roanne, le 6 mai 1888.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me rendre compte, par l'un des plus prochains courriers, de la façon dont la fête du Centenaire a été célébrée dans votre commune et des incidents qui auraient pu se produire à cette occasion.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Sous-Préfet, PAUL JOLY.

Il a répondu par la lettre que voici :

Roanne, le 9 mai 1889.

Monsieur le Sous-Préfet de Roanne, En réponse à votre lettre circulaire du 6, j'ai le plaisir de vous dire que la fête du Centenaire de 89 a été célébrée dans notre ville avec l'enthousiasme et la pompe que comportait cette illustre date.

Sur votre demande, M. le Sous-Préfet et sur l'insistance de la circulaire de M. le Préfet, j'ai soumis la question de la fête du Centenaire au Conseil municipal le 25 avril et il a fallu tout organiser avant le 5 mai. Malgré ce court espace de temps et la faible somme mise à ma disposition (1,500 fr.) la fête a réussi magnifiquement à tous égards. Après une distribution de secours aux ouvriers sans travail, la revue des pompiers, des

Ecoles, des Sociétés de vieux soldats, des combattants de 1870, de Secours mutuels, des associations diverses, des corporations ; la fanfare des Ecoles ; le défilé général, la Chorale des instituteurs ; le défilé général, ont fourni dans la matinée un spectacle qui a fait l'admiration d'un très nombreux public ; le succès a dépassé nos espérances.

Dans l'après-midi, des courses de vélocipèdes, de bicycles, de bicyclettes avec prix offerts par la commission des fêtes ont attiré un nombreux public aux Promenades Populaires. L'excellente musique de la Société l'Harmonie roannaise a encore augmenté l'attrait de cette partie de la fête jusqu'à 4 heures.

Sur les principales places les Sociétés musicales et lyriques se sont faites entendre avec succès.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville la Société de gymnastique par des exercices variés et supérieurement exécutés a vivement intéressé une foule compacte, de 4 heures à 6 heures.

A six heures du soir un grand banquet populaire et patriotique réunissait plus de convives que l'Hôtel-de-Ville ne pouvait en contenir, nous avons été littéralement débordés. Après un discours prononcé par moi en faveur du Centenaire, et quelques paroles pour vous souhaiter à vous, M. le Sous-Préfet, la bienvenue parmi nous, et vous féliciter de la médaille de sauvetage que vous venez d'obtenir, vous avez bien voulu prendre la parole pour annoncer la grave nouvelle que nous venions de recevoir d'un attentat contre le Président de la République. Votre chère parole de protestation contre ce lâche attentat a produit un grand effet et a été couverte d'applaudissements. Vous toast à M. Carnot a été accueilli avec la même faveur, et les applaudissements unanimes que vous avez recueillis ont dû vous témoigner que vous êtes bien reçu par notre population.

J'avais oublié de vous dire que des jeux populaires avec prix ont été organisés dans les trois faubourgs.

La journée s'est terminée par un bal sur la place de l'Hôtel-de-Ville qui s'est prolongé jusqu'à trois heures du matin.

Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que le rapport de police de cette journée mémorable ne relate pas un seul fait délictueux, pas même une simple rixe, ce qui démontre jusqu'à l'évidence la douceur de mœurs des habitants de notre ville, et l'exagération des rapports au gouvernement qui voulaient les faire passer pour dangereux ; ce qui démontre encore que la nécessité de créer de nouveaux postes de commissaire de police ne se fait pas sentir.

Agréez, Monsieur le Sous-Préfet l'assurance de ma parfaite considération,

Le Maire, ANTONY AUBOYER.

La Vérité et le Journal de Roanne

Les réactionnaires sont partout les mêmes.

Le patriotisme ne les gêne pas. Pour mener leur odieuse campagne contre la République ils ne reculent ni devant le mensonge, ni devant la calomnie.

Avec quel sans-gêne se moquent-ils aujourd'hui de leurs électeurs ! A Paris des centaines de mille d'étrangers ont voulu assister à l'ouverture de l'Exposition où il y a maintenant tous les jours une foule enthousiaste et considérable. Mais lisez les journaux réactionnaires et vous apprendrez que l'Exposition est ratée, que le vide se fait autour du gouvernement, que l'enthousiasme manque, que le mécontentement est général, etc., etc.

Le *Journal de Roanne* a employé le même procédé pour rendre compte de nos fêtes du Centenaire.

Les journaux de Lyon qui ont dit que le Centenaire avait été dignement célébré à Roanne ont mal renseigné leurs électeurs, le rédacteur du *Journal de Roanne* n'a rien vu, si ce n'est une foule ennuyée ne sachant pourquoi elle se trouvait dans la rue. Il n'a trouvé que des quolibets et de méchants jeux de mots pour parler de la belle revue des pompiers et que quelques lignes insignifiantes pour parler des écoles dont les élèves présents étaient au nombre de 1,10, de la *Musique du Collège*, de la *Chorale des instituteurs*, des *Sociétés des anciens militaires*, de *Natation* et de *Gymnastique*. Il n'a pas dit un mot des Sociétés de *Secours mutuels*, des *Combattants de 70*, de la *Société des ouvriers de l'ameublement*, du beau défilé qui a terminé la cérémonie, de la foule qui entourait la place et qui garnissait les croisées.

Le *Journal de Roanne* a, pour toute la fête, continué sur ce ton : rien n'a trouvé grâce devant lui. Il n'a vu aux *Promenades* que quelques accidents dont il cherche à augmenter la gravité.

La course de tricycle, bicyclette et bicyclette n'avait pour lui aucun intérêt ; la foule compacte qui remplissait les Promenades n'a existé qu'en rêve. Il réserve toute sa verve pour le banquet ; il n'a pas assez de moquerie pour cette féconde et puissante manifestation.

On voit qu'il est gêné par cette foule de banquetiers qu'on ne peut recevoir intégralement ; ce courant général vers l'Hôtel-de-Ville l'exaspère, et il l'accable de sarcasmes et de quolibets. Il y a eu plus de 350 cartes d'admission de distribuées ; il y avait plus de 300 assistants.

Il estime de son côté, lui, que l'on n'était que 284. Il les a probablement comptés ! Est-il assez spirituel dans son compte-rendu de ce banquet ? Vraiment les rédacteurs du *Journal de Roanne* ne vivront pas longtemps s'ils dépensent toujours autant d'esprit que cela ! Allons, messieurs, pour une fois, essayez donc de mettre un peu votre esprit en bouteille et non pas de le jeter ainsi toujours inutilement aux quatre vents de la politique.

Si encore le *Journal de Roanne* disait au moins quelquefois la vérité, mais il est bien entendu qu'il s'est donné pour tâche de ne jamais dire un seul mot de vraisemblable.

La passion politique peut-elle aveugler à ce point !

Continuez toujours, messieurs les réactionnaires votre campagne de mensonges et de calomnies contre la République et les républicains. Nous sommes persuadés que notre chère République est à l'abri de tous les quolibets et de toutes les attaques, et votre honteuse et impuissante propagande ne peut que nous la faire aimer davantage, la rendre plus belle et plus grande :

MORT ET RÉSURRECTION

Le *Radical* vient de mourir : de cascade en cascade ce malheureux journal en est arrivé à tomber entre les mains des *opportunistes* — *indépendants* qui s'appellent plus justement les *quasi-réactionnaires*.

Ce soir nouveau rendez-vous est pris à l'Hôtel du Nord, dans le but de liquider cette succession et d'essayer de fonder la *Démocratie Roannaise*. Il s'agit simplement comme on le voit de diviser un peu plus encore le parti républicain et de brouiller les cartes définitivement.

La lettre de convocation — toujours anonyme, cela va sans dire — parle d'une place à occuper à côté de l'Union dont on trouve sans doute la politique trop avancée.

Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur ce sujet et nous percerons le mystère dont s'entourent les patrons de la future *Démocratie*.

COMMUNICATIONS.

Messieurs les métallurgistes de Roanne et du Coteau, sont priés d'assister à une Assemblée générale qui aura lieu le samedi 18 courant, à 8 heures du soir, dans la salle des Prud'hommes.

ORDRE DU JOUR :

Acceptation définitive des statuts par le ministère.

Discussion du règlement intérieur.

On recevra les cotisations.

Le Président, DELÉPINE :

Aujourd'hui dimanche, à 3 heures du soir, réunion à l'Hôtel-de-Ville de tous les membres de la société du Centenaire. Urgence.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante que nous nous imprimons de publier :

Jarnosse, le 8 mai 1889.

Monsieur le rédacteur,

Mardi dernier a eu lieu à Jarnosse une manifestation de plus de 3,000 ouvriers tisseurs qui viennent de se mettre en grève par suite du refus de leurs patrons à vouloir signer le tarif général élaboré pour l'unification des prix dans toutes les communes de la région montagnarde.

Les manifestants venaient des communes de Lagrestre, du Cergue, et Savellings ; ils portaient des drapeaux tricolores et chantaient la grève et la *Marseillaise* ; ils marchaient dans un ordre parfait, les enfants et les femmes en tête.

Arrivés à Jarnosse ils ont été reçus par la délégation et les ouvriers de cette commune au cri de : vive les travailleurs.

Les manifestants se sont réunis sur la place et après avoir chanté en chœur la chanson de la grève se sont dispersés pour se reposer et permettre aux délégués d'organiser la réunion.

Au bout de 25 à 30 minutes, un clairon sonne et tous les grévistes se réunissent de nouveau sur la place où doit avoir lieu la réunion.

Le bureau est ainsi constitué : Président d'ordre le citoyen Mulsant Auguste ; secrétaire, le citoyen Christophe Grégoire ; assesseurs les citoyens Beluze et Lachize.

Le citoyen Beluze délégué de Lagrestre prend le premier la parole, il expose la situation délicate faite aujourd'hui aux tisseurs à la main car c'est à peine si les plus habiles gagnent un franc par jour, salaire dérisoire pour vivre et élever une famille.

Il attribue la conséquence de cette situation à la concurrence qui se fait entre les fabricants et dont les ouvriers paient les pots cassés.

Il dit que pour mettre un terme à cette situation les ouvriers ont compris qu'ils devaient s'unir et s'associer ensemble pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts, et constate avec plaisir que les ouvriers ont compris leur devoir, car en moins de trois mois plus de 20 communes de la région se sont syndiquées.

Il expose la situation délicate faite aujourd'hui aux tisseurs à la main car c'est à peine si les plus habiles gagnent un franc par jour, salaire dérisoire pour vivre et élever une famille.

Le citoyen Lachize du Cergue parle ensuite, il félicite en termes énergiques l'attitude des patrons à notre égard, et dit que pour triompher de leur mauvaise volonté il faut du calme, de l'ordre et de la persévérance.

Il parle du tarif général qui, dit-il, est basé sur le principe des prix payés par les principales maisons de commerce, et ne comporte d'augmentation que pour les fabricants dont le pourcentage de l'ourdissoir est trop grand ; ce qui n'est pas une raison pour les empêcher de signer le tarif puisque la loi les oblige de payer au mètre.

Il termine en disant que ce n'est pas le tarif que les patrons ne veulent pas accepter, mais plutôt les chambres syndicales avec lesquelles ils seront obligés d'établir des conditions de travail déterminées, ce qui ne convient pas à nos fabricants.

Il engage les grévistes à faire leur devoir afin d'obtenir ces conditions auxquelles ils ont droit.

Le citoyen Verne de Jarnosse prend ensuite la parole et rend compte de l'entrevue avec les patrons des ouvriers de Jarnosse, il dit que deux d'entre eux ont accepté le tarif et que ce sont précisément les deux plus petits fabricants, c'est donc une raison de plus pour dire que les gros fabricants pourraient accepter le tarif s'ils le voulaient.

Il conclut en disant, que néanmoins tous les fabricants de Jarnosse ont reçu les délégués en termes convenables, et ont paru mieux disposés en faveur de leurs ouvriers qu'au premier abord ; il espère que bientôt tous les patrons se décideront à signer le tarif, ce qui vaudra encore mieux.

Le citoyen Beluze engage les manifestants à se retirer en bon ordre ce qui a été fait. Il invite encore les grévistes de Jarnosse à prendre part à la manifestation qui a eu lieu mercredi, et qui a passé par Contourville, Montagny pour revenir par Lagrestre.

Dans l'espoir que vous voudrez bien M. le rédacteur donner dans votre journal la publication de cette lettre et ne pas refuser votre appui à notre cause qui est certes des plus intéressantes, recevez moi je prie le rédacteur avec mes remerciements anticipés mes salutations respectueuses.

Jules VERNE.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIVANS

Fête du Centenaire de 1889. — Le Conseil municipal de la commune de Vivans s'est réuni le 28 avril, conformément à une

circulaire de M. le Préfet, en date du 28 du même mois, pour examiner les moyens de célébrer dignement l'anniversaire du 5 mai 1889.

L'inspiration des sentiments patriotiques qui doit ressentir tout vrai citoyen de la Patrie Française, et d'inspiration de son mieux, à l'appel du gouvernement, il a décidé à l'unanimité de donner le plus d'éclat possible à cette grande fête démocratique.

A cet effet, dimanche 5 mai : Tous les établissements communaux étaient pavés et illuminés.

Un banquet ou assait au complet le conseil municipal a eu lieu à midi, à l'Hôtel Charbonnier. Les personnes qui désiraient y prendre part, ont été priées de se faire inscrire au dit hôtel ou à la Mairie jusqu'au 4 mai, dernier délai.

En outre, le Conseil municipal avait fait un pressant appel au patriotisme de ses administrés, les a engagés vivement à pavoiser et à illuminer leur habitation, à fêter avec le plus de solennité possible ce grand jour.

Célébration du Centenaire. — Si l'on tient compte des embarras que se créent la plupart des citoyens de nos campagnes en manifestant hautement leurs sentiments politiques, on peut dire que le 5 mai a été célébré à Vivans avec un éclat exceptionnel, et que l'appel adressé par le Conseil municipal à la population n'est pas resté sans écho.

Les couleurs nationales flottaient à bien des fenêtres, l'enthousiasme s'épanouissait sur tous les visages ; seuls nos hobereaux réactionnaires, en venant à la messe, retardant d'un air exaspéré les maisons pavées.

A midi, 25 convives, au nombre desquels figurait en entier le conseil municipal, venaient s'asseoir à un banquet fraternel pendant lequel la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Après, M. Bailly, conseiller d'arrondissement, dans une allocution très goûtée, a retracé à grands traits le glorieux anniversaire du 5 mai 1789, et a terminé en exhortant les citoyens présents à se pénétrer des sentiments des hommes de la Révolution pour traverser une fois de plus, lorsque le pays sera consulté, l'hydre réactionnaire qui menace encore nos libertés.

Plusieurs toasts ont été portés, et tout le monde s'est donné rendez-vous pour le 14 juillet.

Comme on le voit la petite commune de Vivans marche bien et ne laisse rien à désirer. Si dans toutes les communes nous avions comme à Vivans un ami dévoué actif et intelligent prêt à toutes les initiatives utiles et nécessaires, nous pourrions dire avec assurance que notre chère République compte maintenant partout d'énergiques et braves défenseurs.

VARIÉTÉ

HISTOIRE D'UN FORÉZIEN.

Claude Javogues.

(SUITE).

Les voyageurs, les touristes qui passent au chef-lieu de cette commune demandent presque toujours aux premiers habitants qu'ils rencontrent qu'on leur montre l'habitation paternelle de Javogues, et ils voient toujours debout une vieille petite maison en mauvais état dans laquelle le commissaire de la Convention dans le Forêt a écouté la première partie de sa vie.

EN VENTE A ROANNE

Réveil de la Loire

Journal Quotidien
Radical-Socialiste de la Région du Centre
A 5 Centimes le Numéro

Le RÉVEIL DE LA LOIRE
publie trois ou quatre fois par semaine une CHRONIQUE ROANNAISE des plus intéressantes.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
14, Rue de la République, 14
SAINT-ÉTIENNE.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Liquidation Judiciaire
Les créanciers du sieur Morin jeune, menuisier, rue du Phénix, à Roanne, sont invités à se réunir le 23 mai prochain, à 10 heures du matin, pour la vérification de leurs créances. Ceux qui

n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux, sont invités à les déposer dans le délai de quinze jours, au greffe ou dans les mains du liquidateur définitif, M. B. Vaudable, comptable à Roanne.

Faillite GONINDARD Claude

MM. les créanciers de la faillite du sieur Gonindard, cafetier, à Roanne, sont invités à se réunir au greffe du tribunal de commerce de Roanne, le 18 mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet d'entendre les comptes du syndic, les propositions du failli, et de délibérer sur la formation du concordat.

Roanne, le 11 Mai 1889.

Le Greffier,
GONINDARD.

NOTA. — Tout mandataire devra être muni d'une procuration enregistrée.

ÉTAT-CIVIL DE ROANNE

du 5 au 11 Mai 1889.

Mariages 2

Du 7. — Barret Jean, 25 ans, employé de commerce, et Fragne Marie-Hélène, 20 ans, — Pizay Jean, 29 ans, boucher, et Badolle-Elisabeth-Joséphine, 24 ans.

Naissances 21.

Du 5. — Sautel Jean-Claude, fils de Jean-Louis, et de Boriass Claudine-Marie, tisseurs. — Ducreux Gilbert-Antoine-Jules, fils de Jean, et de Billard Marie, jardinière. — Du 6. — Blondelet Claudius, fils de Claude-Victor, directeur de tissage mécanique, et de Côté Marie.

Du 7. — Levrier Marie, fille de François, délinquante, et de Jacquot Marie-Joséphine. — Perronnet Claude-Marie, fils de Fleury-Antoine-Marie, et de Vernay Marie, tisseurs. — Gréthy Julie, fille de Claude-Alexis, chauffeur, et de Aubergier Marie-Eugénie, cannetteuse. — Robino Emmélie-Thérèse, fille de Jean-Rapiste, et de Cizac Victorine, tisseurs. — Charrier Jeanne-Augustine, fille de Laurent, et de Latta François-Marie-Hélène, bouchers. — Fleuriat Philibert-Léon-Marius, fils de Claude, teinturier, et de Brun Marguerite, tisseuse. — Champale Antonin, fils de Jean, teinturier, et de Ray Benoite, cannetteuse.

Du 8. — Groussot Marie-Thérèse-Yvonne, fille d'André-Marie-Fernand, commissionnaire en tissus, et de Poyen Bellise Marie-Adolphe-Henriette. — Bresson Claudius-Armand, fils d'Etienne-Philibert, tisseur, et de Caisant Camille, matelassière. — Dury Jeanne, fille d'Antoine, tisseur, et de Charlette Marie. — Vacheron Virginie, fille de Michel-Victor, teinturier, et de Ganne Léonie. — Copet Marie-Louise, fille de Jean-Marie, menuisier, et de Thérèse Françoise, couturière. — Dévoury Marie-Louise-Pierrette, fille de Frédéric, employé d'hôtel, et

de Joulain Marie. — Saurou Pierre-Hippolyte, fils de Louis, employé au chemin de fer, et de Vigouroux Philomène. — Latscher Marguerite, fille de Pierre, brodeur, et de Ruel Elise-Olympe-Henriette. — Puissant Benoit-Louis, fils de François, tisseur, et de Appareil Marie, bobineuse. — Du 9. — Debout Claude-Antoine, fils d'Etienne, voiturier et de Barge Claudine.

Décès 21.

Du 5 Mai. — Sementry Claudine, 70 ans, célibataire.

Du 6. — Verchère Antoinette, 74 ans, rentière, veuve de Moncorget Pierre. — Dubost Jeanne, 70 ans, rentière, veuve de Poyol Jean. — Gardon Claude Marie, 53 ans, tisseur, époux de Denys Antoinette. — Gouriât Pierre, 50 ans, rentier, époux de Charmette Elie.

Du 7. — Boichu Marie Désirée, 22 ans, religieuse, épouse de Plassat Claude Marie Victor, tisseur. — Un enfant présenté sans vie, né de Lefranc, Jean-Marie et de Clairat Clotilde Eugénie, épiciers. — Un enfant naturel présenté sans vie.

Du 8. — Rochard Antoine-Pierre-Marie, 65 ans, rentier, célibataire. — Sirot Claude, 65 ans, journalier, époux de Boulard Madeleine. — Roux Blaise-Camille-Ismaël, 47 ans, tisseur, époux de Vignon Elise. — David Jacques-Zacharie, 30 ans, teinturier, célibataire. — Grandard Marie, 29 ans, cannetteuse, épouse de Dotray Michel, maçon. — Du 9. — Benoit Claude, 56 ans, boulanger,

époux de Thoral Elisabeth. — Combrichon

Jeanne-Marie-Elise, 47 ans, épouse de Charpin Philibert, tisseur. — Un enfant présenté sans vie, né de Benoit Marie, et de Thérèse Marguerite, tisseurs. — Brun Marguerite, 23 ans, tisseuse, épouse de Fleuriat Claude, teinturier.

Du 10. — Massard Marius-César, 76 ans, rentier, veuf de Didier Félicie. — Patrat Jeanne, 58 ans, épouse de Lafond Claude-Victor, jardinière. — Bonnard Louis, 63 ans, époux de Rollat Benoite, cafetiers. — Aelley Marie, 6 ans.

MERCURIALE DE ROANNE

Froment...	1 ^{re} qual., le double décalitre	3 90
	2 ^e qual., —	3 70
	3 ^e qual., —	3 50
Seigle...	1 ^{re} qual., —	2 40
	2 ^e qual., —	2 30
	3 ^e qual., —	2 20
Orge...	1 ^{re} qual., —	2 10
	2 ^e qual., —	2 00
	3 ^e qual., —	1 90
Avoine...	1 ^{re} qual., —	1 80
	2 ^e qual., —	1 70
	3 ^e qual., —	1 60
Foin, les 100 kilos...	de 7 à 7 50	
Son...	de 6 à 6 50	
Paille...	de 5 à 5 50	
Pommes...	de 10 à 11 10	
Haricots, le double décalitre...	de 4 50 à 5	
Pommes de terre...	de 1 10 à 1 20	
Volaille, le kilo...	de 2 70 à 3	
Beurre, le 1/2 kilo...	0 60	
Œufs, la douzaine...	0 40	
Pain...	1 ^{re} Qualité...	0 30
	2 ^e —	0 25
	3 ^e —	0 22

ÉTAT-CIVIL DE CHARLIEU

Mariage 4

Du 3 Mai. — Omaly Joannis, 26 ans, tisseur et Michard Marie Louise, 20 ans.

Du 6. — Bozet André Claude, 24 ans, employé en soierie et Dauvergne Claudine Marie, 27 ans.

— Uberti Adèle Aimé, peintre, 42 ans et Chevalier François, 26 ans.

Du 7. — Gréin Jean-Louis, 24 ans, grainetier et Vaudrier Sidonie, 22 ans.

Naissance. 2

Du 1^{er}. — Gonnard Marie-Claudine, fille de Houli, charpentier et de Aliz-Marie.

Du 3. — Desverchères Jeanne, fille de Laurent, voiturier et de Dubois Marie.

Décès 6

Du 27. — Jonard Claude, 41 ans, tisseur, célibataire.

Du 28. — Lombard Claudine, 10 ans, 1^{re} 2.

Du 1^{er}. — Ardaïne Claude-Marie, 77 ans, tisserand veuf, Guillaume Marie.

Du 1^{er}. — Triollet Philibert, 86 ans, propriétaire, veuf, Clément Marie.

Du 4. — Pallot Claudine, 51 ans, dévideuse, célibataire.

Du 6. — Bonneton Claudine, 16 ans, dévideuse, célibataire.

IMPRIMERIE COMMERCIALE & ADMINISTRATIVE DU « RÉVEIL ROANNAIS »

BUREAUX & ADMINISTRATION:

ROANNE - 70, Rue Sainte-Élisabeth, 70 (Maison Bonneval) - ROANNE

FACTURES - MANDATS - TÊTES DE LETTRES
LIVRES A SOUCHE - CARNETS
LETTRES DE MARIAGE & DE NAISSANCE
CIRCULAIRES - PROSPECTUS - PROGRAMMES
STATUTS POUR FORMATION DE SOCIÉTÉS

LETTRES D'INVITATION - CARTES D'ADRESSE
CATALOGUES ILLUSTRÉS
PRIX-COURANTS - MANDATS - ENVELOPPES
LETTRES DE DÉCÈS LIVRÉES DE SUITE
TARIFS - RÉGLEMENTS - LIVRETS

JOURNAUX - LABEURS - BROCHURES
CARTES DE VISITE
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
ÉTIQUETTES POUR PHARMACIENS
SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX POUR CHAMBRES SYNDICALES

Spécialité d'Affiches pour Théâtres, Cirques, Concerts, Fêtes Patronales. — Affiches Électorales.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

« LE SOLEIL »

Assurances sur Vie entière — Mixtes
à Termes fixes et Rentes Viagères

CONDITIONS DES PLUS AVANTAGEUSES

M. Samuel GALLANT, Agent-Général
13, Rue du Phénix, 13
ROANNE

PONT-ALIX

Géomètre-Expert

5, Rue de la Paroisse, 5
ROANNE

Arpentages, Plans, Dessins, Mètres,
Travaux d'Architecture.
Achat et Vente d'Immeubles à la Commission.
Partages amiables.

PRIX-MODÉRÉS 13

AVIS

La Commission administrative de l'Hospice de Roanne, donne avis, que le 15 mai courant, à 3 heures du soir, en son Bureau, route de Charleu, elle procédera à l'adjudication de divers travaux, s'élevant à 4,761 fr. 43, consistant en parquets en chêne, plâtre et peinture, suivant devis dressé par M. Langlois, architecte à Roanne.

Le détail de ces travaux et les conditions d'adjudication sont déposés au Bureau de l'Hospice.

piece, où les intéressés pourront en prendre connaissance, de 8 heures du matin à midi, tous les jours non feries.

Les soumissions, sur timbre sous enveloppe portant le nom, devront être remises au Bureau de l'Hospice, le 15 mai courant, avant deux heures du soir.

Hospice de Roanne, le 1^{er} Mai 1889.

L'Administrateur de Service,
Signé: V. BLATTERY.

On Demande des Courtiers pour annonces et abonnements.
S'adresser au bureau du journal.

Eaux MINÉRALES

FRANÇAISES et ÉTRANGÈRES

Mme veuve F. TACHON, propriétaire des Sources de Renaison, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à partir du 1^{er} mai, elle sera en mesure de lui livrer toutes les Eaux minérales et de table.

Recevant directement des sources deux fois par mois, elle peut être assurée d'avoir des Eaux toujours fraîches.

En magasin, à ce jour :

Eaux de Vichy, toutes sources; Mont-Dore, Vals, Vichy, St-Galmier-Badoit, Salins, sous-Courant, Montrodat.

Rue de la Gare et Rue Carnot.

ON DEMANDE

à acheter un tricycle d'occasion.

S'adresser à M. MONON, rue de Sully, 17.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROANNE

Mouvement du 3 au 7 Mai 1889.

126 Versements... 41,892 94
76 Remboursements... 32,335 83
Nouveaux: 26. — Comptes solides 13.

QUINA NATURE ALBERTIN

Apéritif des Gourmets, est aujourd'hui passé dans la consommation publique: on le trouve dans tous les Etablissements de 1^{er} ordre: cafés, comptoirs, cercles, épiceries, restaurants, etc., etc.

C'est un apéritif classé dans la 1^{re} catégorie des produits hygiéniques approuvés par le Comité consultatif d'hygiène publique de France. (Arrêt. cour d'appel, Lyon, 8 mars 1888).

ALBERTIN, Entrepoteur à ROANNE

LE RÉVEIL ROANNAIS

Se trouve chez tous les Libraires et Marchands de journaux.

LA LINGERIE PARISIENNE

Vend le Meilleur Marché de toute la Région

Layettes, Broderies, Dentelles, Mouchoirs et Cravates

SPÉCIALITÉ DE CHEMISES POUR HOMMES

COSTUMES DE 1^{re} COMMUNION

Aumonières, Brassards, Ceintures.

Nos CORSETS de 1,95 à 15 fr. sont vendus 30 0/0 moins cher qu'ailleurs

Nous recommandons spécialement notre rayon de Jerseys et de Jupons dont les Prix forment Sensation.

ROANNE - 42, Rue Nationale, 42. - ROANNE

Villégiature. - A Louer

JOLIE CAMPAGNE

à FOUILLY-SOUS-CHARLIEU

Maison confortable avec serre et calorifère, Meublée ou non Meublée.

JARDIN D'AGRÈMENT ET JARDIN POTAGER avec beaucoup d'arbres fruitiers.

S'adresser aux Bureaux du Journal 10

VENTE AMIABLE

PAR SUITE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

d'un

FONDS DE MAGASINS

de Tissus, Nouveautés, Rouennerie, Draperie, Toilerie, bien situé, à Roanne, angle de la rue St-Jean, et de la rue de la Sous-Préfecture, (25 bis).

S'adresser au liquidateur, M. Adrien COQUARD, arbitre de commerce, 12, rue Beaulieu, à Roanne.

Aurifications

plombages, nettoiyages, etc. Dents et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

SOLIDITÉ ÉLÉGANCE & BON MARCHÉ

C. BAILLY

Roanne. - 21, Rue Mably, 21. - Roanne

Chaussures en tous genres cousues à la main et vissées, pour Dames, Hommes et Enfants. — Spécialité de Chaussures extra forte pour la Chasse et le Travail.

NOTA. — La Maison Bailly, se charge de toutes espèces de réparations.

HOTEL DU PETIT SAINT-JEAN

Repas pour Noces et Festins.

Déjeuners depuis 1 fr. 25. — Service à la carte

J. AUGÉ

77, Rue Ste-Elisabeth, ROANNE 6

LEÇONS DE PIANO

Mme Vve Lucien AUBOYER, désire donner des leçons de Piano.

S'adresser chez M. Antony AUBOYER, place de l'Hôtel-de-Ville.

Roanne. — Imprimerie du Réveil Roannais.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.

DONNEUX, Dentiste

rue Ste-Elisabeth, 76. — Roanne.

Le Gérant: DELORME.

plombages, nettoiyages, etc. Dents

et Dentiers perfectionnés garantis.